

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Butec Group Holding Limited » de la société « Eaux de Marseille – Maroc » à travers l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** BUTEC Group Holding Limited ;
- **La cible :** Eaux de Marseille – Maroc ;

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de l'ingénierie et des études techniques en matière d'alimentation d'eau potable et d'assainissement ;
- Secteur d'assistance à l'exploitation et à la maintenance des installations pour l'assainissement et la distribution de l'eau

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 10 novembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'une opération de concentration aux termes de laquelle BUTEC Group Holding Limited entend acquérir l'intégralité des actions détenues dans le capital social de Eaux de Marseille – Maroc, société anonyme de droit marocain dont le siège social est situé Villa Selma, Rue Ibn Mathar, Avenue Mohamed VI, Km 4,7, Rabat (Maroc), par Société des Eaux de Marseille, société anonyme de droit français dont le siège social est situé 78, Boulevard Lazer, 13010, Marseille (France).

L'acquéreur, BUTEC Group Holding Limited est enregistré auprès du Centre Financial International de Dubaï, et est une filiale du groupe libanais BUTEC fondé en 1964 qui intervient dans des projets de construction clé en main, (EPC) dans des secteurs industriels variés dont ceux de l'énergie et de l'environnement, principalement dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et dans certains pays du Golfe.

Le vendeur, Société des Eaux de Marseille et la société cible, Eaux de Marseille – Maroc sont des sociétés spécialisées dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

L'opération envisagée permettra au groupe BUTEC de développer son pôle d'activités de services à l'environnement dans sa zone de présence (Moyen-Orient et Afrique).

Fait à Rabat le 30 octobre 2023